

## Note de rentrée RPI Saint-Loup, Dareizé

### Coordonnées :

Ecole de Saint-Loup, directrice Mme Cuingnet : 04.74.05.67.66, [ce.0690770m@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690770m@ac-lyon.fr)  
(déchargée le jeudi toute la journée)

Ecole de Dareizé, directeur M. Chiesa : 04.74.05.62.55, [ce.0690761c@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690761c@ac-lyon.fr)

### Horaires de l'école :

Saint-Loup : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Dareizé : 8h30-11h45 et 13h30-16h15 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les portails ouvrent 10 minutes avant le début des cours.

### Précisions pour l'école de Saint-Loup :

Les enfants de Petite Section sont accueillis et rendus dans leur classe.

Les MS, GS et CP sont accueillis dans la cour et rendus sous le porche.

Il est possible de venir chercher les élèves de la classe des PS-MS cinq minutes avant la fin des cours afin de pouvoir être à l'heure sous le porche pour récupérer les plus grands.

### Absences des élèves :

Toutes les absences doivent impérativement être signalées par téléphone le jour même et justifiées par un mot adressé à l'enseignant(e). Attention : au-delà de 4 demi-journées non justifiées ou pour motif invalide, un signalement sera fait à notre hiérarchie et un courrier vous sera adressé.

### Relations parents/enseignants :

Toutes les notes d'informations aux parents collées dans le cahier de liaison doivent être signées par les parents.

Il est utile d'informer les directeurs et/ou enseignants de toute situation pouvant entraîner un changement de comportement chez son enfant.

La communication avec les enseignants peut se faire par le biais du cahier de liaison, par téléphone ou en prenant un rendez-vous. N'utilisez la boîte mail de l'école que pour vous adresser aux directeurs.

### Restaurant scolaire, garderie

Les inscriptions se font dans les mairies des communes de résidence.

### Formulaires de rentrée et assurances :

Merci de remplir complètement et lisiblement les documents de rentrée et nous les retourner dès que possible, accompagnés d'une attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accidents corporels).

### Conseil d'école :

Les parents qui le souhaitent peuvent être candidats au conseil d'école, en se présentant aux directeurs (7 titulaires et 7 remplaçants).

Les élections de parents délégués auront lieu le vendredi 12 octobre 2018.

**Bonne rentrée à tous, merci de votre coopération.**

## Calendrier scolaire de la Zone A (Académie de Lyon) - 2018/2019

Rentrée	Lundi 3 septembre 2018	
	Début des vacances	Reprise des cours
Toussaint	Vendredi 19 octobre 2018*	Lundi 5 novembre 2018
Noël	Vendredi 21 décembre 2018*	Lundi 7 janvier 2019
Hiver	Vendredi 15 février 2019*	Lundi 4 mars 2019
Printemps	Vendredi 12 avril 2019*	Lundi 29 avril 2019
Fin de l'année scolaire	Vendredi 5 juillet*	

\*Après les cours

